

LE STADE PIERRE-PAUL BERNARD :
UN ENSEMBLE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
DE HAUTE QUALITÉ POUR ACCUEILLIR
LES SCOLAIRES, ASSOCIATIONS ET SPORTIFS
DE TOUS LES NIVEAUX ET DES COMPÉTITIONS
PRESTIGIEUSES



© Bordeaux Métropole

Talence



Les athlètes et le public du Décastar 2022 ont évolué dans un tout nouvel écrin. Débuté en avril 2021, l'ensemble du chantier de réhabilitation et d'extension du stade Pierre-Paul Bernard à Talence s'achève aujourd'hui complètement :

- **La 2^e phase du programme comprenant la construction d'un pôle administratif et sportif nommé « Le Gamma » et la réalisation d'un terrain extérieur d'entraînement intégrant des équipements sportifs est désormais achevée.**

- **La nouvelle piste d'athlétisme, ainsi que les bâtiments périphériques associés : vestiaires, espace de stockage, bâtiment entretien-maintenance, ont déjà été inaugurés le 16 septembre 2022 lors de la présentation de la soirée des athlètes du Décastar.**



© Bordeaux Métropole

Ce nouvel ensemble d'équipements permet désormais :

- d'améliorer les conditions de pratique des usagers (habitants, scolaires, associations ...) qui s'y retrouveront quotidiennement,
- de conforter et accroître le rayonnement du stade et des équipements annexes avec l'accueil de délégations qui pourront se préparer dans des conditions optimales aux grandes compétitions internationales à venir,
- d'accueillir de nouveaux événements sportifs d'envergure. Les équipements sportifs intérieurs (halle d'entraînement) et extérieurs (terrain d'entraînement) sont homologués par la Fédération Française d'Athlétisme afin de permettre l'organisation des compétitions de niveaux régional et national.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme qui vise à rénover ou construire plusieurs équipements sportifs de proximité et d'envergure nationale et internationale.

UNE DEUXIÈME PHASE COMPRENANT UN NOUVEAU TERRAIN ET « LE GAMMA », LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF ET SPORTIF

Les travaux qui viennent de s'achever concernent la création d'un terrain extérieur d'entraînement intégrant des équipements sportifs (aire de lancer javelot, poids, cage de lancer mixte disque/marteau, une piste d'accélération de 70 m) et le Gamma, le bâtiment totem du stade Pierre-Paul Bernard dans sa nouvelle configuration. L'ensemble sera mis à disposition des associations et sportifs de tous les niveaux, et de l'ADEM (Association pour le Développement des Epreuves combinées et du Meeting de Talence) et de ses bénévoles par la Ville de Talence dès septembre afin de préparer la nouvelle édition du Décastar (23 et 24 septembre) qui se déroulera pour la 1^{ère} fois dans une enceinte flambant neuve.

Le Gamma, ce centre d'entraînement d'athlétisme couvert, représente la future centralité de l'équipement qui sera remis en gestion à la Ville de Talence. Il comprend :

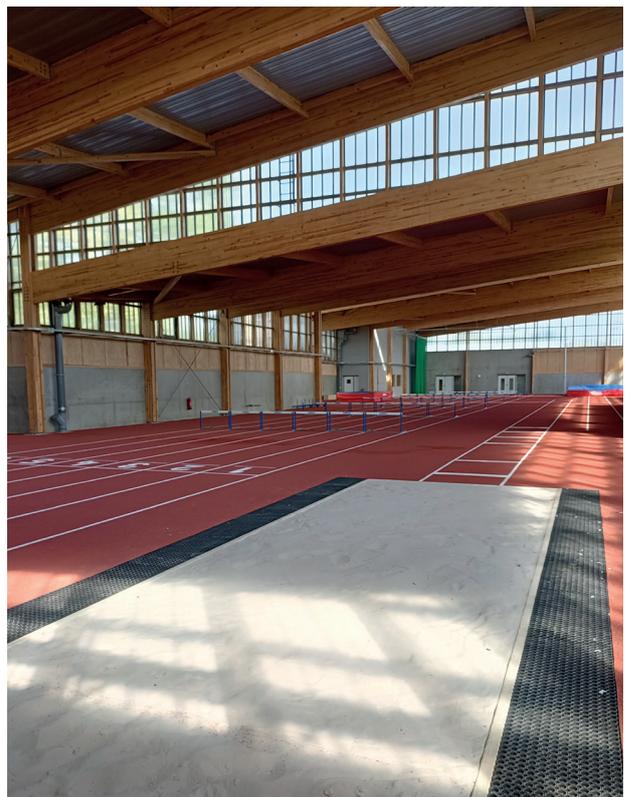
- une halle d'entraînement de 1964 m², cœur de l'opération, avec 6 pistes d'échauffement de 80m, une aire de lancer et 3 zones de sauts dédiées à la longueur, triple saut, hauteur et à la perche,
- un dojo de 432 m² avec 2 aires de combat construit par la Métropole pour le compte de la Ville et financé intégralement par la Ville à hauteur de 2,79 M€,
- une salle de musculation de 286 m² avec 4 espaces : appareils libres, étirements, cardio-training, haltérophilie,
- un espace de convivialité de 139 m² et de restauration de 106 m²,
- des vestiaires et locaux administratifs pour les services de la Ville et des associations dont l'ADEM, organisatrice du Décastar.

Le coût total du bâtiment qui s'étend sur une surface 3 400 m² s'élève à environ 5,5 M€ HT.

© Bordeaux Métropole



© Bordeaux Métropole





© Bordeaux Métropole

LA PREMIÈRE PHASE LIVRÉE EN 2022

Pour mémoire, la première phase a concerné la reconstruction d'une nouvelle piste d'athlétisme de 400 mètres qui est passée de 6 à 8 couloirs, l'élargissement du terrain d'honneur, le réaménagement complet des vestiaires sous tribune et la construction de nouvelles installations (des locaux de stockage du matériel sportif et un bâtiment de stockage du matériel d'entretien du stade). L'ensemble permet d'accueillir le public, les athlètes mais aussi les partenaires des événements dans des conditions de confort idéales.

LE STADE

Inauguré en 1976, le stade Pierre-Paul Bernard de Talence a été transféré à Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2017 au titre des équipements d'intérêt métropolitain. Ce stade est le support de l'apprentissage de l'athlétisme et de manifestations d'envergure nationale et internationale notamment grâce au Décastar, inscrit au challenge mondial IAAF (World Athletics) des épreuves combinées depuis 1998. Avec ses exploits dont le nouveau record du monde de décathlon de Kevin Mayer en 2018 lors de la 42^e édition, le Décastar s'est imposé comme une étape incontournable pour les athlètes mais également comme le plus grand rendez-vous sportif annuel de la métropole avec plus de 15 000 spectateurs.

En mars 2020, le Décastar a ainsi reçu au stade Pierre-Paul Bernard la plaque Héritage de la part de World Athletics. Cette récompense vient célébrer la contribution unique de ce meeting international à l'histoire et au développement de l'athlétisme dans le monde.



© Bordeaux Métropole

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'ENVIRONNEMENT

L'ambition est d'optimiser la qualité, la durabilité et l'efficacité de l'ensemble des équipements.

Ce projet prend place dans une zone boisée protégée, véritable poumon vert de la métropole, le bois de Thouars, d'une superficie de 60 hectares. Le projet se veut donc exemplaire en termes de préservation environnementale via l'intégration des nouvelles structures (les constructions neuves s'habillent d'un bardage de bois brûlé), mais également en réduisant les consommations énergétiques (bâtiment à énergie carbone neutre/ énergie positive dans le respect du niveau E3 et C1 à minima, conception bioclimatique permettant de limiter au maximum le besoin de chaud et de froid, recours à des matériaux bas de carbone en privilégiant des matériaux renouvelables ou recyclés, etc.).

A noter que la production de chaleur des bâtiments du Pôle administratif et sportif GAMMA et des tribunes sera assurée par une chaufferie bois. A titre d'exemple, l'ossature bois et le bardage de ce bâtiment ont été réalisés par l'entreprise Lamecol, située à Canéjan, avec du pin des Landes.

LES AMBITIONS

Ce programme vise à améliorer les conditions de pratique des nombreux usagers qui s'y retrouvent quotidiennement : les associations sportives (principalement l'Union Sportive Talence Athlétisme, près de 850 adhérents et premier club de Nouvelle Aquitaine), les athlètes de haut niveau et le pôle espoir d'athlétisme, les établissements scolaires talençais mais également l'université et les établissements d'enseignement supérieur à proximité.

Le stade Pierre-Paul Bernard est par ailleurs amené à devenir au cours des prochaines années un site hôte pour l'accueil des sportifs de haut niveau et de compétitions nationales et internationales.

Outre le Décastar, évènement qui s'est affirmé comme l'un des plus grands rendez-vous annuels sportifs de la métropole, et comme une date incontournable dans le calendrier des athlètes de cette discipline exigeante, l'ambition est d'accueillir de nouveaux évènements sportifs, tel que le championnat de France élite d'athlétisme. Ces compétitions se dérouleront dans un stade reconfiguré qui offrira, aux différents athlètes, une expérience de qualité au sein d'un équipement moderne dans un site remarquable. Elles seront une occasion de fédérer les partenaires de la métropole et le monde sportif dans son ensemble, professionnels et amateurs

L'équipement modernisé est labellisé Centre de préparation aux Jeux pour l'athlétisme et l'athlétisme paralympique en vue des Jeux Olympiques 2024. Ce stade pourra donc être amené à recevoir des délégations étrangères.



© Bordeaux Métropole

ACTEURS ET FINANCEMENT DU CHANTIER

Acteurs et financement du chantier

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence K Architectures.

Le programme de réalisation prévoit un coût global comprenant les études et les travaux de 17 M€ TTC.

Le montage financier :

- 10,89 M€ pour la métropole,
- 2,79 M€ pour la Ville de Talence comprenant l'intégralité du coût du dojo,
- subventions de 1,5 M€ de l'Agence nationale du sport, de 935 550 € du Conseil départemental de Gironde, de 719 100 € de la Région Nouvelle-Aquitaine.

LA MÉTROPOLE SOUTIENT LA PRATIQUE SPORTIVE

À travers la rénovation, l'extension ou la construction d'équipements sportifs de proximité et d'envergure nationale, Bordeaux Métropole apporte un soutien essentiel aux acteurs du territoire et encourage à la pratique sportive.

L'accompagnement via des aides financières et/ou logistiques, à des événements sportifs et des compétitions de haut niveau, contribue à l'attractivité et au rayonnement national voire international du territoire. La métropole accompagne ainsi depuis 1997 l'Association pour le Développement des Epreuves combinées et du Meeting de Talence (ADEM) grâce à une subvention annuelle de 58 000 €. Ces événements sont un facteur important pour donner envie aux spectateurs, aux habitants de se lancer dans une pratique sportive, gage de santé.

RECORD DU MONDE

Dimanche 16 septembre 2018 ; Kevin Mayer, le décathlonien français réussit l'exploit de battre le record du monde de cette discipline composée de 10 épreuves d'athlétisme. Au bout de l'effort, au bout de la dernière ligne droite du 400 m, un chiffre s'affiche en grand : « 9 126 », précédé d'un drapeau bleu-blanc-rouge et d'un « WR ». C'est le nombre de points établis ce week-end-là par le natif d'Argenteuil. Le stade Pierre-Paul Bernard qui a vu depuis 1976 tant de superbes performances, est en fusion. C'est peut-être la plus belle page de son histoire qui va désormais se poursuivre dans un nouvel écrin.



© Bordeaux Métropole



© Bordeaux Métropole

CONTACTS PRESSE

Bordeaux Métropole

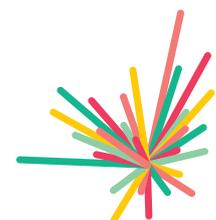
Virginie Bougant
06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Talence

Stéphane Boulon
06 22 22 55 13
s.boulon@talence.fr

bordeaux-metropole.fr

Talence



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**